

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 18 octobre 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 12 octobre 2018 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Christiane DECANter-CAULLET (à Mme Colette GRASER), Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-Paule LEPERS), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCC (à Mme Danièle PETIT), Mme Karine BOPPE (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N°18-3-20

**FINANCES**

-----  
Remboursement d'achats en ligne

Rapport de M. Xavier RUYANT,  
Adjoint au Maire

Afin de procéder sur internet à l'achat en ligne

- du renouvellement du nom de domaine et de l'hébergement du site internet du CODA Festival, pour un montant de 67.05€ TTC,
- de la communication de l'évènement sur le réseau social facebook pour un montant de 272.79 € TTC,

nous vous demandons d'autoriser respectivement M. Louis KEUNEBROCK, bénévole bonduois qui s'investit dans le projet Coda Festival et M. Eric DESREUMAUX, conseiller municipal délégué à la jeunesse à se faire rembourser les frais correspondants.

Cette dépense sera imputée au budget de l'exercice courant.



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire